

"Nous étions au bord du gouffre. Nous avons fait un grand pas en avant"



Didier Sapy au Geronforum 2023 - photo: Valérie Lespez/APMnews

Cette formule mi-chagrine, mi-caustique, est signée Didier Sapy, le directeur de la Fnaqpa, qui s'est inquiété en ouverture du "Géronforum" annuel de sa fédération de sa fédération des difficultés du secteur et de "la procrastination" des pouvoirs publics.

Après l'espoir, le désespoir?

"L'an dernier à la même époque, je vous expliquais qu'il était grand temps de faire des choix importants, et de faire, dans le secteur, le choix une bonne fois pour toutes de la qualité de vie", a rappelé Didier Sapy le 15 juin en ouverture de l'édition 2023 du Geronforum de la Fédération nationale avenir et qualité de vie des personnes âgées (Fnaqpa), à Avignon.

"A l'époque, on était remplis d'espoir par le fait que nous avons un tout nouveau gouvernement", a ajouté le directeur général de la fédération.

"Depuis, on a un nouveau directeur général de la cohésion sociale [DGCS], on a un nouveau ministre, qui en plus était des nôtres puisqu'il était auparavant directeur général de la Croix-Rouge. Et donc, depuis, que s'est-il passé?"

"Nous étions au bord du gouffre; nous avons fait un grand pas en avant", a-t-il ainsi ironisé. "J'exagère peut-être un petit peu", mais "cela fait plus de 30 ans, maintenant, que je suis dans le secteur, et je ne vous cache pas que, sans vouloir être un peu défaitiste, je n'ai jamais connu une situation aussi complexe pour les établissements, comme pour les services, et l'ensemble des structures" du grand âge, a-t-il affirmé.

"Nous vivons depuis trois ans maintenant une crise d'abord sanitaire, une crise sociale et de ressources humaines. On a évidemment une crise économique [...] et on a une crise d'image considérable", a-t-il listé.

[Deux mesures conjoncturelles "d'ampleur"...](#)

Didier Sapy a néanmoins salué deux mesures "d'ampleur" pour le secteur: "le Ségur de la santé et le bouclier tarifaire énergie".

"Ce sont des actes politiques très forts. Mais qui sont tellement mal mis en œuvre!", a-t-il relevé, citant d'abord le "sous-financement du Ségur".

"Je rappelle quand même que le bouclier tarifaire énergie, pour les Ehpad, c'est 1 milliard d'euros à la charge de l'Etat. [...] C'est 1 milliard d'euros de charges en moins à terme." "Mais finalement, vous ne vous en rendez même pas compte. Parce que, d'abord, il faut que vous avanciez la trésorerie; parce qu'il y a des fournisseurs d'énergie qui ne l'appliquent pas correctement; parce que, pour l'instant, vous n'en avez pas vu la couleur; parce que la mécanique de mise en œuvre est, comme d'habitude, complexe", a-t-il égrené.

Même "si ce ne sont pas des mesures structurelles", elles sont "importantes à signaler", a-t-il noté, affirmant "comprendre" le président de la République, Emmanuel Macron, qui "s'interroge" alors "qu'il a arbitré des moyens considérables pour le secteur", car "on lui dit 'ça ne marche pas, ils ne sont toujours pas contents!'" "On aimerait bien lui expliquer" pourquoi; "je pense qu'il y a des intermédiaires qui filtrent un petit peu...", a-t-il jugé.

... Mais pas de vision pour le secteur

Pourtant le directeur de la Fnaqpa a regretté le manque de mesures structurelles pour le grand âge. "Depuis un an, est-ce qu'on a eu de la vision? De l'action? De la simplification? Je ne crois pas. Est-ce qu'on a eu de la procrastination, ça oui. Est-ce qu'on a eu de la normalisation supplémentaire, oui. Est-ce qu'on a eu de la démagogie? Oui!", a-t-il tancé.

"Depuis un an, on a encore eu d'autres rapports, des concertations, des groupes de travail... Rien qu'en ce moment, il y a quatre à cinq groupes par semaine" au ministère. Et pour autant, "ils n'écoutent rien de ce qu'on leur dit. Alors, je vais prendre à mon compte les contributions des autres", a-t-il annoncé.

Citant la défenseure des droits, il a dit qu'"il faudrait, pour que l'exercice des droits fondamentaux des personnes âgées puissent s'exercer, pas moins de 0,8 équivalent temps plein [ETP de personnel] dans les établissements".

Citant une étude de l'Ecole des hautes études de santé publique (EHESP), il a observé que "pour pouvoir fidéliser notre personnel, le critère majeur, ce n'est pas la rémunération, mais de leur donner le sentiment du travail bien fait".

"Cette étude très intéressante montre que nos soignants, nos professionnels, n'ont pas perdu le sens de leur métier. Ils ont perdu le sens du travail bien fait. Et ils ont cette frustration permanente de faire un travail de mauvaise qualité", a-t-il rapporté. "Et donc, [l'EHESP] explique qu'il faut renforcer les équipes pour faire un travail de meilleure qualité", a-t-il insisté. "Le sentiment du travail bien fait multiplie par six la fidélisation des professionnels."

Evoquant un récent rapport du Conseil économique social et environnemental (Cese), il a rappelé que le Cese "préconisait lui aussi un ratio de 0,8 dans les établissements" et "une intervention minimale d'une heure pour les aides à domicile".

Enfin, il a pris à son compte des propositions de la Cour des comptes, qui a souligné dans un rapport de 2022 que "les accidents du travail dans le secteur médico-social représentent 3,5 millions de jours", ce qui "fait 17.000 postes ETP par an".

"Et la Cour rajoutait que, plus le taux d'encadrement est élevé, moins il y a d'accidents du travail. Et qu'un ratio d'encadrement d'un pour un, au lieu de 0,65 aujourd'hui, entraînerait une baisse d'un tiers de ces absences, soit une création de postes immédiate de 6.000 postes supplémentaires", a-t-il souligné, comparant ces 6.000 postes aux 3.000 postes de la loi de financement de la sécurité sociale (LFSS) pour 2023.

"Des charlots, voire des escrocs, en tout cas des zéros"

Lors de son intervention, Didier Sapy est revenu également sur la campagne de contrôles post-Orpea. "Je ne suis pas sûr que le problème soit l'affaire Orpea, je pense que le problème, c'est la manière dont l'affaire Orpea a été gérée", a-t-il estimé, taclant, comme il l'avait déjà fait, une "démagogie dans toute sa splendeur" avec "un ministre qui dit qu'il fait des contrôles parce qu'il est garant de la qualité".

"Le ministre, comme il n'a rien à nous vendre pour l'instant, la seule chose qu'il nous vend, c'est la moralisation du secteur", et "une stratégie nationale de lutte contre la maltraitance".

"Vous êtes tous présumés coupables", a-t-il lancé à ses adhérents. "On nous explique que, pour fidéliser le personnel, il faut de la reconnaissance et de la valorisation. Et on n'a de cesse de nous expliquer qu'on est des charlots, voire des escrocs, en tout cas des zéros."

Le directeur de la Fnaqpa a aussi tempêté contre les nouveaux indicateurs que les Ehpad doivent rendre publics. Un indicateur illustre à son sens "la démagogie la plus totale", celui du

"plateau technique". Non seulement c'est en contradiction avec "l'approche domiciliaire" mise en avant par les pouvoirs publics, mais "on veut faire croire au grand public qu'il y a des plateaux techniques dans les établissements", a-t-il lancé.

"Nous, cela fait des années que l'on dit qu'il faudrait publier, pour tous les établissements et services, les enquêtes de satisfaction", a-t-il assuré. "Il n'y a rien de plus parlant, finalement, pour illustrer la qualité perçue par nos clients."

Didier Sapy a aussi regretté que les députés soient parfois "hors sol par rapport à nos problématiques quotidiennes", et il a mis en cause quelques mesures de la proposition de loi bien-vieillir, comme la manière dont ils veulent fixer aux Ehpad des objectifs liés à la dénutrition.

De même, "on va créer une nouvelle obligation dans les établissements ou dans les services d'avoir, par exemple, un référent sur les activités physiques adaptées", a-t-il cité. "Cela fait des années que l'on dit qu'il faut créer des postes sur la vie sociale, sur la prévention [...], des postes d'animateurs [...] et que l'on décloisonne complètement le système de financement complètement obsolète" qui fait que ces postes émargent sur le tarif hébergement ou dépendance.

"Certains d'entre vous ont des salariés dédiés à l'activité physique adaptée" mais les pouvoirs publics estiment "que cela doit être un référent... qui peut être un bénévole... Et si c'est un salarié, c'est un peu comme s'il était bénévole aussi, parce que, de toute façon, on va lui rajouter une mission!"

Valérie Lespez